

RESSOURCES HUMAINES DES SBMFC

Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes

Orientation des employés

En prévision de votre entrée en poste, nous vous présentons le document que voici, pour vous aider à vous préparer à votre séance d'orientation. Il comprend les sujets qui y seront abordés ainsi que d'autres renseignements utiles.

Vous êtes invité à le lire et à noter vos questions, que vous pourrez poser pendant la séance.

Nous vous souhaitons une excellente première journée et nous avons très hâte de faire connaissance.



À NOTRE SUJET

- ① Organisation à vocation sociale
Nous offrons des services de bien-être et de maintien du moral au nom du chef d'état-major de la défense.
- ② Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes (PFNP, FC)
Notre nom légal. Nous sommes connus sous le nom de Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBFMC).
- ③ « Organisme distinct » en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* depuis 1978
- ④ Membre de l'Équipe de la Défense

Plus de renseignements :
[CORE – Au sujet des SBMFC](#)

Plus de renseignements :
[SBMFC.CA](#)



À NOTRE SUJET

➤ **Notre vision**

Améliorer la vie de nos membres au pays comme à l'étranger.

➤ **Notre mission**

« Nous rendons nos membres plus forts. »
Des personnes en meilleure santé, des communautés plus fortes et un meilleur Canada

➤ **Nos valeurs**

Nous nous soucions de nos membres, nous agissons avec intégrité, nous formons une équipe et nous sommes créatifs.



Plus de renseignements : [CORE](#)

Plus de renseignements : [SBMFC.CA](#)



À NOTRE SUJET



➤ Plus de 4 000 employés au Canada, aux États-Unis et ailleurs

Plus de détails : [SBMFC.CA](https://www.sbmfc.ca)

➤ Quatre divisions opérationnelles : CANEX, Financière SISIP, PSP, SFM

➤ Divisions de soutien : Finances, Ressources humaines, Services de l'information, Services généraux, Marketing et communications.

Plus de détails : [SBMFC.CA](https://www.sbmfc.ca)



NOS COMPÉTENCES PARTAGÉES



Orientation client



Communication



Innovation



Leadership



Connaissance de
l'organisation



Travail d'équipe



ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI, DIVERSITÉ ET INCLUSION, ET MESURES D'ADAPTATION

④ Équité en matière d'emploi

Un milieu sain, sécuritaire et respectueux, sans discrimination

④ Diversité et inclusion : champions

Des gens déterminés à créer un milieu où chacun peut grandir et échanger sur ses expériences

Plus de renseignements : [CORE](#)

④ Mesures d'adaptation

Un lieu de travail accessible et des mesures d'adaptation au travail



LANGUES OFFICIELLES

➤ Communauté des FAC

Nous assurons la prestation de programmes et de services destinés aux membres des FAC dans la langue de leur choix, là où ils sont.

➤ Milieu de travail

Nous favorisons la création d'un milieu de travail propice à l'utilisation efficace des deux langues officielles et faisons la promotion de l'égalité des langues.

➤ Occasions de formation et de perfectionnement

Nous offrons des formations gratuites en langue seconde et des ressources en lien avec les langues officielles.



ÉTHIQUE ET RÉOLUTION DE CONFLITS

➤ Centre pour l'éthique et la résolution de conflits

Offre des programmes et des services de qualité en lien avec :

- les valeurs, l'éthique et les conflits d'intérêts;
- la prévention et la résolution du harcèlement;
- la gestion des conflits.

➤ Déclaration de conflits d'intérêts

Les employés doivent déclarer toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent.

Plus de renseignements : [CORE](#)

Plus de renseignements :
[SBMFC.CA](#)



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

➤ Notre engagement

Fournir un milieu de travail sain et sécuritaire aux employés et à toute personne présente sur les lieux de travail des SBMFC.

➤ Votre obligation

- Signaler tout incident ou accident en milieu de travail.
- Suivre la formation obligatoire.
- Suivre toutes les pratiques, politiques et directives de travail sécuritaires.



APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT

➤ Ressources d'apprentissage

Accès à MONTALENT, une plateforme numérique centralisée à l'appui de votre parcours d'apprentissage et de perfectionnement aux SBMFC à partir du module **FORMATION**.



➤ Programme d'aide pour frais de scolarité

Programme conçu pour aider les employés admissibles à payer des cours de formation continue qui contribuent à leur perfectionnement professionnel au sein des SBMFC.

➤ Programme d'apprentissage avancé

Soutien financier et administratif aux employés admissibles pendant qu'ils suivent une formation avancée menant à un grade ou une désignation professionnelle pouvant faire progresser leur carrière au sein des SBMFC.



PRIX ET RECONNAISSANCE

➤ Reconnaissance officielle

Reconnaissance des années de service

- Années de service
- Retraite

Reconnaissance des réalisations

- Prix du chef d'état-major de la défense pour réalisations insignes
- Prix du chef de la direction pour mérite exceptionnel

Prix de reconnaissance divisionnaires

➤ Reconnaissance informelle

Reconnaissance de réalisations ou de comportements particuliers par les leaders

➤ Reconnaissance quotidienne

Gratitude quotidienne et reconnaissance des pairs

Plus de renseignements : [CORE](#)



HEURES DE TRAVAIL

- ① Heures normales de travail
La semaine de travail est du lundi au dimanche.
- ② Heures de travail non conventionnelles
 - *Rappel au travail*
 - *Appel au travail*
 - *Horaire de travail non conventionnel*
 - *Quart fractionné*
 - *Augmentation temporaire des heures de travail*
- ③ Pauses-repas et périodes de repos
Pauses-repas : pauses non rémunérées
(généralement de 30 minutes)
Périodes de repos : pauses rémunérées (de 15 minutes)



HEURES DE TRAVAIL

- ① Cumul d'emplois
Lorsqu'un employé occupe plus d'un poste à la fois

- ① Modalités de travail flexibles
Modalités de travail non conventionnelles

Employés non syndiqués : consultez la politique sur les heures

Accès : [Modalités de travail flexibles](#)

Plus de renseignements : [CORE](#)



MONRENDEMENT

➤ MONRENDEMENT

MONRENDEMENT est un processus de gestion du rendement amélioré qui vise à favoriser l'atteinte des objectifs personnels et professionnels. Le cadre des compétences partagées sert de référence pour les activités liées au rendement et au perfectionnement des SBMFC.

Une bonne gestion du rendement, c'est...

- **du leadership** – encadrement, accompagnement, mobilisation des employés en vue d'un rendement optimal;
- **un dialogue continu**, des discussions et de la rétroaction pendant toute l'année;
- de nombreux facteurs qui contribuent au **rendement**, aux responsabilités, aux objectifs et aux comportements associés à un poste;
- la **création d'un environnement** favorisant l'atteinte des objectifs ou du rendement visés;
- La **planification et la reconnaissance** du rendement et du perfectionnement, ainsi que la **rétroaction** correspondante



Plus de renseignements : [CORE](#)



PAIE

➤ Rémunération

Les SBMFC s'efforcent de rémunérer leurs employés de manière équitable et juste du point de vue de l'équité interne. Les grilles et échelles salariales définissent les fourchettes de rémunération et les augmentations salariales.

Plus de renseignements : [CORE](#)

➤ Jours de paie

Les employés des SBMFC sont payés un jeudi sur deux, pour les deux semaines précédentes du lundi au dimanche. Votre paie est déposée directement dans votre compte bancaire.

Plus de renseignements : [CORE](#)

➤ Libre-service des RH

Voir les relevés de paie et l'information sur la paie, mettre à jour des renseignements personnels et consulter les données sur l'adhésion aux régimes d'avantages sociaux

Plus de renseignements : [CORE](#)



CONGÉS

- ④ Jours fériés désignés
12 jours désignés
- ④ Congés annuels ou vacances
- ④ Autres congés
- ④ Demandes de congé
WorkForce EmpCenter

Accès : [WorkForce EmpCenter](#)

Il faut ouvrir une session.

Retour prévu



Plus de renseignements : [CORE](#)



CONGÉS DE MALADIE ET PROGRAMME DE SOUTIEN AU RETOUR AU TRAVAIL (PSRT)

➤ Congés de maladie

L'employé à temps plein qui est médicalement incapable de travailler ou inapte au travail en raison d'une maladie ou d'une blessure non liée au travail a droit, dès son premier jour d'emploi, à un maximum de dix-sept (17) semaines consécutives de congé de maladie à plein salaire. ** S'il prévoit s'absenter pendant plus de cinq (5) jours ouvrables consécutifs, il doit se conformer aux exigences du PSRT.

L'employé doit communiquer avec son gestionnaire avant son heure normale d'arrivée le premier jour d'absence pour l'informer de son absence et de la date prévue de son retour au travail.

L'employé syndiqué devrait consulter sa convention collective pour connaître le nombre de congés de maladie auquel il a droit.

[POLRH 6 – Congé](#)



CONGÉS DE MALADIE ET PROGRAMME DE SOUTIEN AU RETOUR AU TRAVAIL (PSRT)

➤ Programme de soutien au retour au travail

Tous les employés à temps plein travaillant au Canada et admissibles à des congés de maladie rémunérés, ou qui sont inscrits au régime d'invalidité de longue durée, et qui s'absentent pendant plus de cinq jours ouvrables consécutifs en raison d'une maladie ou d'une blessure non liée au travail.

Accompagnement des employés dans leur rétablissement et leur retour au travail

** Formulaires médicaux du PSRT à remplir, frais couverts par l'employé*



SERVICES DE SOUTIEN INFORMATIQUE (SSI)

- ① Signalement des incidents
(p. ex. problèmes logiciels)
- ② Demandes
(p. ex. demandes d'accès et nouveaux logiciels)
- ③ Acquisitions
(p. ex. nouveaux appareils)
- ④ Demandes de renseignements
(p. ex. pannes en cours et demandes internationales)

Présentez une demande en ligne sur le [portail des SSI](#) ou au 1-866-615-9284



AUTHENTIFICATION À FACTEURS MULTIPLES

➤ Qu'est-ce que l'authentification à facteurs multiples (AFM)?

L'AFM est une méthode d'authentification qui confirme votre identité en utilisant une combinaison de deux facteurs différents :

- quelque chose que vous savez (votre mot de passe);
- quelque chose que vous avez (votre téléphone).

L'AFM peut empêcher les pirates malveillants de se faire passer pour vous, car même s'ils ont votre mot de passe, ils n'ont probablement pas votre téléphone.

➤ Qui doit utiliser l'AFM?

Les employés des SBMFC travaillant à l'extérieur du réseau des SBMFC qui ont besoin d'accéder à n'importe quelle application Office 365 (Outlook, MS Teams, etc.) devront utiliser l'AFM.

Cliquez sur le lien pour accéder aux instructions complètes concernant l'AFM.

[Document : Inscription et utilisation de l'AFM \(cfmws-sbmfc.com\)](https://cfmws-sbmfc.com)



AUTHENTIFICATION À FACTEURS MULTIPLES

Selon les circonstances, il se pourrait qu'on ne crée pas d'adresse courriel dans le répertoire actif de l'organisation pour un employé donné. Dans ce cas, celui-ci devra authentifier l'adresse courriel qu'il utilise aux fins du travail (Outlook, MS Teams, etc.).

Étapes à suivre pour faire authentifier votre adresse courriel :

Étape 1 : Vous devriez avoir reçu un courriel « d'invitation de Microsoft » au nom des SBMFC dans votre boîte de réception.

Étape 2 : Cliquez sur « **Accepter l'invitation** ».

Étape 3 : Inscrivez votre adresse courriel et votre mot de passe (utilisez le mot de passe associé à l'adresse courriel à laquelle cette communication a été envoyée).

Étape 4 : Vous pouvez maintenant accéder à MONTALENT et à CORE

Besoin d'aide?

Veillez soumettre une [demande de soutien](#) si vous ne pouvez pas accéder à MONTALENT ou à CORE, ou si vous n'avez pas reçu le courriel « d'invitation de Microsoft ».



Authentifier votre adresse de courriel améliore votre expérience d'intégration

Authentifier votre adresse courriel vous donne accès à ce qui suit :

1. **CORE** : C'est le site Web interne de notre personnel. Vous y trouverez de l'information utile sur des sujets comme la paie et les avantages sociaux, des mises à jour organisationnelles importantes, etc.

2. **MONTALENT** : Vous devez suivre des formations générales obligatoires pour vous aider à exécuter vos activités en toute sécurité et en conformité des exigences législatives ainsi que des politiques et lignes directrices de l'organisation.
 - i. **MONTALENT** vous offre une vaste sélection de formations à l'appui de votre rôle actuel et de votre perfectionnement professionnel.



RÉGIME D'ÉPARGNE COLLECTIF

- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Régime non enregistré d'épargne (RNEE)

Avantages de l'adhésion

- ✓ Retenues salariales
- ✓ Réduction d'impôt immédiate
- ✓ Frais de gestion de placement moins élevés

Pour de plus amples renseignements,
composez le 1-800-724-3402



L'admissibilité repose sur la situation d'emploi.

RÉGIME DE RETRAITE

La mise à jour du régime d'avantages sociaux entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

➤ Relevés de pension

Les relevés de pension sont remis chaque année à tous les employés et à quiconque a une rente différée des FNP.

➤ Transfert de service ouvrant droit à pension d'un autre employeur

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre bureau des ressources humaines des SBMFC.

➤ Retraite

Rente de retraite anticipée (1/12 % pour chaque mois précédant le 65^e anniversaire de naissance).

Rente non réduite à l'âge de 65 ans.

Plus renseignements : [CORE](#)



L'admissibilité repose sur la situation d'emploi.

AVANTAGES SOCIAUX

La mise à jour du régime d'avantages sociaux entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

- Soins médicaux et soins dentaires
- Assurance vie de base
- Assurance vie et assurance maladies graves facultatives
- Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident
- Assurance invalidité de longue durée

L'admissibilité est déterminée par votre situation d'emploi et la durée de votre emploi actif.

➤ Compte de gestion des dépenses santé

Pour le personnel à temps plein inscrit à la garantie de soins de santé et le personnel à temps partiel

Les recrues admissibles aux avantages sociaux recevront une invitation pour remplir leur formulaire de demande d'assurance collective en ligne. Une fois cette étape effectuée, elles recevront une invitation pour créer un compte Canada Vie au travail.

Plus de renseignements : [CORE](#)



AVANTAGES SOCIAUX

La mise à jour du régime d'avantages sociaux entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

L'admissibilité repose sur la situation d'emploi.

Canada Vie (pour le personnel à temps plein)

Assurance vie de base	100 % employeur	Adhésion obligatoire, sauf pour les personnes de 65 ans et plus dans le cas de l'ILD
Invalidité de longue durée	40 % employé[e] / 60 % employeur	
Soins médicaux et soins dentaires	40 % employé[e] / 60 % employeur	Possibilité de ne pas adhérer aux régimes de soins de santé et de soins dentaires en présentant la preuve d'une autre protection comparable.
Assurance vie facultative (employé[e], partenaire, personne à charge)	100 % employé[e]	Protection additionnelle facultative
Assurance maladies graves facultative (employé[e], partenaire)	100 % employé[e]	

Beneva

Assurance Décès ou mutilation par accident	100 % employeur	Pour le personnel à temps plein et à temps partiel
--	-----------------	--

Plus de renseignements : [CORE](#)



PLATEFORME DE SANTÉ VIRTUELLE

L'admissibilité repose sur la situation d'emploi.

La mise à jour du régime d'avantages sociaux entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

- Soins primaires
Télémédecine
- Programme d'aide aux employés et à leurs familles
- Santé mentale+
Comprend un accès illimité à des spécialistes en santé mentale qui donnent des conseils, du soutien en situation de crise et des séances de thérapie virtuelles pratiques au besoin.

Accédez à Dialogue au moyen de l'application mobile ou Web conviviale à <https://app.dialogue.co> ou par téléphone au 1-823-9799.

Plus de renseignements : [CORE](#)



MA CANADA VIE AU TRAVAIL

- ① Soumettre une demande de règlement
- ① S'inscrire au virement automatique pour le paiement des demandes de règlement
- ① Recevoir un avis lorsque votre demande de règlement a été traitée
- ① Télécharger, sauvegarder et imprimer les cartes médicaments

Accès : [Ma Canada Vie au travail](#)



CARTE UNEFC

L'admissibilité
dépend de la
situation d'emploi



Récompenses

Obtenez des points et des récompenses lorsque vous magasinez au CANEX.
CANEX.ca/primes



Rabais

Programme de reconnaissance des FC, le programme officiel de rabais de la communauté des FAC – ReconnaissanceFC.ca

Pour de plus amples renseignements, notamment sur l'admissibilité, visitez : UneFC



POINTS À RETENIR

- **Consultez le site CORE.**
Rendez-vous sur notre site intranet pour vous tenir informé et accéder à des outils et des ressources.
- **Posez des questions à votre surveillant immédiat.**
C'est votre personne-ressource.
- **Communiquez avec votre bureau des RH.**
Le personnel des RH est là pour vous accompagner dans votre parcours aux SBMFC.

